



COMMUNE DE MIRABEL ET BLAONS

CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur

Vous êtes invité(e) à assister au Conseil Municipal qui se tiendra le :

Vendredi 5 juin 2026 à 18:30

Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Election des délégués et suppléants pour les sénatoriales
3. Questions diverses

J'attire votre attention sur l'article 1 de l'arrêté préfectoral en pièce jointe, indiquant qu'en cas d'absence du quorum à la séance du vendredi 5 juin, le conseil municipal sera reconvoqué impérativement le mardi 9 juin 2026.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.